



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 108987

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne l'intérêt du rapport d'information du Sénat sur les conditions de mise sur le marché et de suivi des médicaments. Ce rapport réalisé au nom de la commission des affaires sociales a présenté 25 recommandations « destinées à restaurer la confiance des patients ». Il demande à M. le ministre de la santé et des solidarités la suite réservée à la proposition tendant à « rendre obligatoire la mise à disposition d'essais comparatifs de médicaments dans les dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108987

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11534